Trackers

Description

Catégorie particuliÃ"re de Â« mouchards », les trackers sont des logiciels nichés dans les applications mobiles. Ils participent à leur fonctionnement, notamment pour lâ \in TMenvoi des notifications, et servent également à adresser des messages publicitaires. Installés à lâ \in TMinsu de lâ \in TMutilisateur à lâ \in TMoccasion du téléchargement dâ \in TMune application, lesÂtrackers collectent une grande quantité de données personnelles.

Lancée en novembre 2017, la plateforme Exodus Privacy a été conçue pour porter à la connaissance des mobinautes lâ \in TMexistence de ces petits logiciels nichés dans les applications mobiles et qui captent leurs données personnelles. Elle a vu le jour à la suite dâ \in TMune enquóte journaliste sur la pratique marketing *drive-to-store*, dont les révélations ont motivé un groupe de hackeurs. Câ \in TMest lâ \in TMhistoire dâ \in TMune cause commune rondement menée dans lâ \in TMunivers opaque des adtech, un exemple de citoyenneté. Exodus Privacy est un modÃ"le à suivre pour déjouer les *trackers*.

Tout commence par l'enquête du journaliste Corentin Durand, publiée en aoÃ×t 2017 sur le site d'information en ligne Numerama, menée auprÃ"s de l'entreprise parisienne Teemo (anciennement Databerries), spécialisée dans le Â« drive-to-store »Â (ou Â« web-to-store ») technique marketing visant à attirer les consommateurs vers un point de vente. Créée en 2014 par Benoît Grouchko, venu de Criteo (spécialiste français du ciblage publicitaire), François Wyss (anciennement chez Google) et l'entrepreneur spécialisé dans la technologie mobile Guillaume Charhon, Teemo compte ses clients dans les secteurs de l'automobile, de l'alimentaire, du bricolage ou de l'ameublement (Carrefour, Intersport, Leclerc, Casino, Leroy Merlin, Volkswagen...). Soutenue notamment par le fonds de capital risque Index Ventures (actionnaire historique de Criteo), Teemo a bénéficié d'une levée de fonds de 15 millions d'euros au printemps 2017. Avec une valorisation boursiÃ"re de 50 millions d'euros, la start-up, promise à un bel avenir, s'attire les faveurs des personnalités de la high-tech qui y voient le Â« nouveau Criteo ».

Le journaliste de Numerama d \tilde{A} ©crit la redoutable efficacit \tilde{A} © du service offert par Teemo \hat{A} :

â€" Le client de Teemo :Â \hat{A} « Si je vous demande de me pister et de me dire o \tilde{A}^1 je suis, vous pourrez ? \hat{A} »

â€" Teemo :« Oui, donnez-moi votre IDFA»Â [Identifier for Advertisers : série de chiffres servant à l'identification publicitaire des iPhone].

Une fois l'identifiant du client mouliné par les algorithmes dans la base de données de Teemo,

s'affichent en quelques secondes sur une carte de la capitale les déplacements de ce dernier.

â€" Teemo :Â \hat{A} « Vous \tilde{A} ^ates all \tilde{A} © au restaurant hier soir ? \hat{A} ».

Sans mÃ^ame disposer de lâ€TMIDFA, simplement à partir de son adresse et de son lieu de travail, il serait possible de retrouver nâ€TMimporte quelle personne en cinq secondes, selon les informations communiquées au journaliste de Numerama, une arme potentielle pour les esprits malveillants.

Experte en Â« real life targeting »Â (ciblage dans la vraie vie), la start-up Teemo permet aux enseignes de cibler des consommateurs en fonction de leurs habitudes de fréquentation des points de vente et de leur transmettre des annonces commerciales sur leur téléphone portable lorsquâ \in TMils se trouvent à proximité dâ \in TMun magasin. La performance publicitaire correspond alors au nombre de visites effectuées sur le lieu de vente. Pour réaliser ce ciblage en temps réel, lâ \in TMenquóte du journaliste de Numerama a révélé que lâ \in TMentreprise Teemo est en mesure de suivre prÃ"s de 10 millions de Français, à intervalle de trois minutes, et à leur insu, grâce à la collecte des données de géolocalisation effectuée à partir des applications téléchargées sur leur téléphone portable.

Pour le moins intrusive, et surtout contraire aux règles relatives au respect de la vie privée, celles défendues par la Cnil, cette stratégie marketing implique trois catégories d'acteursÂ: les éditeurs d'applications mobiles, les annonceurs et les consommateurs internautes, ces derniers étant les seuls Â« à ne pas être dans la confidence du pistage », précise le journaliste qui a découvert que Teemo avait développé un logiciel pour la publicité (un SDK, Software Development Kit) introduit dans une cinquantaine d'applications. Utilisé pour l'affichage �isplay), ce logiciel sert également à la collecte des données de localisation des mobinautes, envoyées toutes les trois minutes sur les serveurs de Teemo.

Parmi les éditeurs d'applications qui revendent les données de leurs clients à Teemo se trouvent notamment Le Figaro, L'Equipe, Closer, Télé Loisirs et MétéoÂ France. Cette collecte en continu des données de localisation des mobinautes clients des éditeurs n'apparaît pas dans les conditions générales d'utilisation (CGU) et soulÃ"ve, en outre, la question de la responsabilité des éditeurs, puisqu'en l'espÃ"ce, c'est bien à eux, et non à Teemo, dont ils ignorent l'existence, que les mobinautes adressent, le cas échéant, l'autorisation de collecter leurs données personnelles. Le dirigeant de Teemo, Benoît Grouchko, se sert d'ailleurs comme d'un rempart pour sa société le fait que l'information des utilisateurs incomberait, selon lui, à ceux qui sont en relation directe avec la clientÃ"le, en l'occurrence les éditeurs. Effectivement, sur le site de Teemo, ne figure aucune information. La société aurait reçu la visite de la Cnil avant l'été 2017.

Lâ€TMhistoire ne sâ€TMarrÃ^ate pas là . Les révélations de Numerama, qui ont suscité de nombreuses réactions dâ€TMinternautes, trouvent un certain écho dans la presse et provoquent mÃ^ame quelques

remous au sein de Teemo, qui perd des contrats avec certaines agences de publicité. Surtout, la publication de cette enquête sur le réseau social décentralisé Mastodon va appeler la curiosité dâ \in TMune hackeuse nommée U+039B, rapidement rejointe par dâ \in TMautres férus du code. Ils vont bénévolement travailler dâ \in TMarrache-pied pendant des mois afin de décortiquer une centaine dâ \in TMapplications sur Android, pour finir par découvrir quâ \in TMelles sont truffées de logiciels mouchards, discrets mais efficaces, appelés *trackers*, dont certains Â« pesaient plus lourd en lignes de code que lâ \in TMapplication en elle-même », explique lâ \in TMadministrateur systÃ"me du groupe qui se fait appeler Louis IX.

Sâ \in TMassurant le conseil de plusieurs avocats afin de ne pas franchir les limites de la propri \tilde{A} ©t \tilde{A} © industrielle, les membres du groupe, qui sâ \in TMactivent autour de cette affaire en communiquant par \hat{A} chat \hat{A} crypt \tilde{A} ©, se rencontrent pour la premi \tilde{A} "re fois \tilde{A} Paris en septembre 2017 et d \tilde{A} ©cident de cr \tilde{A} ©er une association le mois suivant. Ils ont trouv \tilde{A} © le moyen de pister \tilde{A} leur tour les \hat{A} trackers, soit \hat{A} automatiser l'analyse du contenu et des \tilde{A} ©missions de donn \tilde{A} ©es d'applications Android, \tilde{A} partir d'archives d'installation (APK) r \tilde{A} ©cup \tilde{A} ©r \tilde{A} ©es \hat{A} sur le Google Play Store \hat{A} », comme l \hat{a} \in TMexplique Gu \tilde{A} ©na \tilde{A} «l P \tilde{A} ©pin du site NextInpact, qui suit les travaux du groupe depuis le d \tilde{A} ©but. Et ils comptent un nouvel alli \tilde{A} © avec le Privacy Lab de l \hat{a} \in TMuniversit \tilde{A} © am \tilde{A} ©ricaine Yale qui s \hat{a} \in TMest associ \tilde{A} © \tilde{A} leur recherche.

Les journalistes Guénaël Pépin, du site NextInpact, et Martin Untersinger du *Monde*, ainsi que le site britannique The Intercept, vont relayer le lancement par l'association de hackeurs, en novembre 2017, de la plateforme Exodus Privacy sur laquelle est publiée l'analyse de 375 applications. RésultatsÂ: une quarantaine de *trackers* différents ont été identifiés â€" et il y en a sans doute d'autres –, soit 2,5 en moyenne par application, certaines pouvant en compter une quinzaine. Prochainement, l'association offrira la possibilité de tester une application pour découvrir les *trackers* qu'elle contient et de créer une application Android chargée de signaler lesÂ*trackers* nichés dans les applications d'un téléphone portable.« *Entre nous, nous avons organis*é *une cause commune. Une cause qui a r*é*uni des citoyens pendant trois mois, qui se sont entraid*és *et motiv*és pour réussir. Ça me donne de l'espoir et je dois dire que ça m'a surprise », a conclu U+039B. L'association espère trouver des soutiens afin de poursuivre son action.

Comme le détaille le journaliste Martin Untersinger, du *Monde*, dans son article annonçant le lancement d'Exodus Privacy, il existe trois types deÂ*trackers* répertoriés par la plateformeÂ:

• pour scruter l'utilisation d'une application par le mobinaute. Comme Xiti pour l'application duÂ*Monde*, ces logiciels mesurent l'audience en comptabilisant notamment le nombre de pages visitées, leur enchaînement, le temps consacré et l'adresse IP. D'autresÂ*trackers*, pour régler des problèmes techniques (*bug*), comme le logiciel Crashlytics (propriété de Google), récupèrent des informations sur le système d'exploitation mais également le numéro unique de l'appareil et parfois des données de localisation;

- pour adresser de la publicité. DoubleClick, la régie de Google, collecte toutes sortes de données concernant l'appareil, l'historique de navigation et la géolocalisation, ou encore Ad4Screen qui sert à l'envoi de notifications dans les applications duÂMonde, du Parisien, de Voyages SNCF, de Libération, des Pages Jaunes, mais également, le cas échéant, au retargeting pour Â« drainer du trafic en magasin et convertir les utilisateurs mobiles en acheteurs »Â;
- pour le *drive-to-storeÂ* que proposent, à l'instar de Teemo, les sociétés Vectaury et Fidzup. Cette derniÃ"re installe dans les magasins des box qui enregistrent l'identifiant de la carte réseau (appelé MAC) des téléphones portables dont le Wi-Fi est activé, pour pister leurs propriétaires dans les rayons et ensuite, grâce au *tracker* Fidzup présent dans des applications tierces, analyser leur navigation sur le web, afin d'envoyer aux mobinautes des messages publicitaires les incitant à revenir au magasin.

On ne sâ \in TMétonnera pas de voir figurer DoubleClick, le service publicitaire de Google, en tête des trackers les plus fréquemment embarqués dans les centaines dâ \in TMapplications passées au crible dâ \in TMExodus Privacy, ainsi que Crashlytics, utilisé par les développeurs.« Par dizaines, ils se nichent dans des applications mobiles utilisées quotidiennement par des millions de Français. Ils capturent discrà tement des données, souvent personnelles, sans que les utilisateurs en soient nécessairement conscients, alimentant au passage une industrie opaque et méconnue. Certains de ces acteurs disposent de données sur des millions de Français », écrit Martin Untersinger à propos des trackers. Et dâ \in TMajouter :« trackers en droit, la collecte de toute information directement liée trackers une personne ou trackers son appareil ntrackers son consentement, trackers compris lorsquâtrackers la trackers agit dâtrackers mesure trackers and trackers en profitent en sous-main? trackers au ne application et que dix ou quinze autres socitrackers en profitent en sous-main? trackers au crible datrackers en trackers au crible datrackers en trackers en trackers

Désormais, de nombreuses enseignes ont installé des dispositifs pour récupérer les données de leurs visiteurs, comme le groupe Galeries Lafayette ou le centre commercial Quatre Temps situé en banlieue parisienne. Certaines lâ \in TMindiquent à lâ \in TMentrée, comme le BHV Ã Paris, dâ \in TMautres pas. Concurrente de Teemo, lâ \in TMentreprise Retency dit vendre à ses clients (Orange, Etam, C&A, Marionnaud, Leroy Merlin, Jardiland) « le premier procédé de mesure universelle dâ \in TMaudience sur la voie publique ». Concernant la mesure de fréquentation et lâ \in TManalyse du comportement des consommateurs dans les magasins (géolocalisation au mÃ'tre prÃ's, durée, fréquence des visites...), un avis de la Cnil datant de 2014 précise pourtant que Â« une information claire doit Ã'tre affichée dans les lieux où sont mis en place ces dispositifs afin de garantir une réelle transparence vis-Ã-vis du public », que Â« les données émises par le téléphone portable doivent Ã'tre supprimées lorsque son porteur sort du magasin »Â et que Â« le consentement préalable et éclairé des personnes est nécessaire pour pouvoir conserver les données non anonymisées plus longtemps. »

Si des entreprises comme Teemo ont eu toute libert \tilde{A} © de prosp \tilde{A} ©rer en passant \tilde{A} travers les mailles du filet $l\tilde{A}$ ©gislatif ou r \tilde{A} ©glementaire, il ne devrait plus en \tilde{A} atre ainsi \tilde{A} $l\hat{a}$ \in TMavenir. En d \tilde{A} ©bat \tilde{A}

l'Assemblée nationale début février 2018, le projet de loi sur la protection des données personÂnelles, transposition du règlement européen sur la protection des données (RGPD, voir *La rem* n°42-43, p.21) devrait permettre de clarifier les pratiques. Engageant la responsabilité de tout acteur impliqué dans le traitement de données personnelles, cette nouvelle législation renforcera les dispositions existantes pour assurer une collecte licite, loyale et transparente â€" qui ne soit par ailleurs ni excessive ni disproportionnée â€" des informations sur les utilisateurs d'applications et de services connectés.

 \hat{A} « \hat{A} Les entreprises adoptent des technologies de pointe comme les ultrasons ou les balises Bluetooth pour vous pister. \hat{A} Cela nous rapproche $\hat{a} \in \mathbb{T}^{M}$ un monde \hat{A} la \hat{A} Minority Report. \hat{A} Il est souvent dit que les donn \hat{A} ©es collect \hat{A} ©es sont anonymis \hat{A} ©es, mais de nombreuses \hat{A} ©tudes montrent quâ $\in \mathbb{T}^{M}$ il est facile de \hat{A} 0 identifier un utilisateur si lâ $\in \mathbb{T}^{M}$ 0 on dispose $\hat{a} \in \mathbb{T}^{M}$ 1 une riche base de donn \hat{A} 0 es. Lâ $\in \mathbb{T}^{M}$ 1 id \hat{A} 0 e selon laquelle la vie priv \hat{A} 0 e est pr \hat{A} 0 e parce que les donn \hat{A} 0 es sont anonymis \hat{A} 0 es est fausse \hat{A} 9, expliquent au \hat{A} Monde \hat{A} Mike Kwet et Sean \hat{A} 1 Brien, chercheurs associ \hat{A} 0 sau Yale Privacy Lab. \hat{A} 1 \hat{A} 2 \hat{A} 3 me si un utilisateur prend conscience de la pr \hat{A} 5 sence de \hat{A} 4 trackers, les options d \hat{A} 5 morposition \hat{A} 5 cette collecte sont probl \hat{A} 6 matiques. \hat{A} 6 [...] \hat{A} 6 Le processus est complexe et il n \hat{A} 5 a aucune garantie quâ \hat{A} 6 soit permanent. Mais il sâ \hat{A} 6 matiques encore de \hat{A} 4 bo \hat{A} 8 tes noires \hat{A} 6, et tirer tout cela au clair va \hat{A} 6 cessiter un s \hat{A} 6 rieux travail dâ \hat{A} 6 menqu \hat{A} 7 te \hat{A} 8 : un chantier en effet pharaonique avec le d \hat{A} 6 ploiement en cours des environnements connect \hat{A} 0 s, domicile, voiture, ville enti \hat{A} 7 re.

SourcesÂ:

- Exodus Privacy, exodus-privacy.eu.org
- « Au BHV, et ailleurs, mieux vaut éteindre son téléphone portable pour éviter d'ótre pisté », Perrine Signoret, lexpansion.lexpress.fr, 3 août 2017.
- « Mesure de fréquentation et analyse du comportement des consommateurs dans les magasins », avis de la CNIL, cnil.fr, 19 août 2014.
- « Databerries, le « Criteo » du monde physique, là ve 15 millions d'euros », Nicolas Rauline, *Les Echos* Entrepreneurs, Les Echos.fr, 21 mars 2017.
- « Enquête : comment les apps Figaro, L'Equipe ou Closer participent au pistage de 10 millions de Français », Corentin Durand, Numerama.com, 23 août 2017.
- « Les inconnues du dossier Teemo : quelques pistes pour poursuivre la réflexion », Corentin Durand, Numerama.com, 24 août 2017.
- « Rencontre avec Exodus Privacy, qui révÃ"le les trackers des applications Android » Guénaël Pépin, NextInpact.com, 24 novembre 2017.
- « Des mouchards cachés dans vos applications pour smartphones », Martin Untersinger, LeMonde.fr, 24 novembre 2017.
- « Les mouchards des applications mobiles «Â nous rapprochent d'un monde à la Minority Report Â» », interview de Mike Kwet et Sean O'Brien, chercheurs associés au Yale Privacy Lab, propos recueillis par Martin Untersinger, LeMonde.fr, 24 novembre 2017.
- « Lutter contre les mouchards des apps, une cause citoyenne : voici l'histoire d'Exodus

Privacy », Corentin Durand, Numerama.com, 8 décembre 2017.

Categorie

1. A retenir

date créée 6 avril 2018 Auteur francoise